



AGENCE
DE CONTROLE
TECHNIQUE
INTERNATIONALE



- Contrôle Technique des Constructions
- Electricité
- Levage
- Sécurité Gaz
- Prévention Incendie
- Thermique Industrielle
- Contrôles Non Destructifs
- Formation



Toutes
les compétences
pour maîtriser
les risques techniques



Notre métier

Accompagner

- les entreprises industrielles,
- les investisseurs,
- les promoteurs immobiliers,
- les prestataires de services,
- les collectivités

dans l'évaluation et la maîtrise des risques techniques de toute nature concernant les personnes et les biens dans leur environnement et leur sécurité.

Au cœur de vos métiers

Selon vos besoins, les équipes de l'ACT Internationale apave ont la capacité de coordonner leurs compétences pour assurer des interventions complètes

- d'expertise
- d'inspection
- de formation
- de contrôle technique
- et d'assistance technique

sur

- les sites industriels
- les chantiers de constructions (bâtiment, ouvrages d'art, champs pétroliers...)
- ou dans les établissements recevant du public (bureaux, hôpitaux, hôtels, établissements d'enseignement, grande distribution...).

Au cœur de votre avenir

Les compétences de l'apave permettent de proposer des interventions performantes tout au long de la vie des installations et des constructions:

- Dès leur conception (assistance technique, examen et validation des dossiers d'étude ainsi que des options techniques),
- Leur réalisation (suivi de chantier),
- Essais et mesures lors de la mise en service (réception, contrôle de performance, contrôles non destructifs);
- Puis en cours d'exploitation, assistance technique et inspection périodique réglementaire de sécurité des:
 - Installations électriques
 - Appareils à pression de vapeur et de gaz
 - Appareils de levage et de manutention
 - Installations intérieures de gaz
 - Installations et dispositions de prévention des risques d'incendie
 - Installations de détection automatique d'incendie et de gaz
 - Gazoducs et oléoducs.



Notre indépendance

Proche aussi bien de l'administration, des responsables d'entreprises ou des collectivités que des fabricants, l'ACT Internationale apave assure son rôle de tierce partie pour garantir l'impartialité de ses avis techniques. Conseillers indépendants de tout intervenant dans l'acte de construire (maître d'œuvre, installateurs, fabricants), les ingénieurs et techniciens apave garantissent la pertinence de leurs préconisations. Cette indépendance est officiellement reconnue par des agréments ministériels:

- Agrément du Ministère de l'équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire pour le contrôle technique des constructions dans la catégorie A: tous types de constructions et d'ouvrages d'art.
- Agrément du Ministère de l'industrie et de la Technologie, pour l'inspection technique réglementaire de sécurité en électricité, levage, appareils à pression, installations de gaz, gazoducs & oléoducs et tout contrôle technique visant la protection des travailleurs.
- Agrément de la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurance FTUSA pour plusieurs types d'expertises et pour le conseil et la prévention des risques d'incendie.
- Agrément du Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi pour la formation dans les domaines techniques.

Electricité

Contrôle technique réglementaire

- Vérification de la conformité des installations aux prescriptions techniques et réglementaires lors de la mise en service ou après avoir subi une modification importante.
- Inspections périodiques réglementaires de sécurité.
- Expertise par thermographie infrarouge

Assistance technique

- A la conception, à la réalisation et à l'exploitation des installations électriques.
- Réception de matériel électrique.
- Analyse des incidents électriques et recommandations techniques pour y remédier.
- Expertise.
- Formation.



Appareils de levage et de manutention

Ascenseurs, monte charges, grues, palans, chariots élévateurs, escaliers mécaniques, installations de manutention continue...

- Vérification de la conformité aux prescriptions techniques et réglementaires lors de leur mise en service ou après avoir subi une modification importante.
- Inspections périodiques réglementaires de sécurité.
- Assistance technique.
- Expertise.
- Formation.

Appareils à pression de vapeur

Chaudières, récipients de vapeur, autoclaves, échangeurs de chaleur.

- Vérification des dossiers de construction et épreuves réglementaires.
- Inspections périodiques réglementaires
- Réception de matériaux.
- Suivi des travaux de réparation.
- Assistance technique
- Expertise
- Formation

Appareils à pression de gaz

Appareils de production, d'emmagasinage ou de mise en œuvre de gaz

- Vérification des dossiers de construction et épreuves réglementaires.
- Inspections périodiques réglementaires
- Réception de matériaux.
- Suivi des travaux de réparation.
- Assistance technique
- Expertise
- Formation



Matériels de transport de matières dangereuses

Citernes routières, ferroviaires, maritimes, récipients pour transport, flexibles.

- Contrôle réglementaire
- Réception de matériaux.
- Suivi des travaux de réparation.
- Assistance technique
- Expertise
- Formation

Prévention des risques d'incendie

Etablissements recevant du public, industrie et tertiaire

Vérifications périodiques de la conformité des constructions et des installations industrielles vis-à-vis de la réglementation en vigueur, des mesures mises en œuvre pour prévenir l'écllosion, le développement et la propagation d'un feu et des moyens de lutte contre l'incendie.

- Inspections et essais des installations de détection automatique et d'alarme incendie.
- Inspections et essais des installations d'extinction automatique d'incendie et de désenfumage des locaux
- Inspections des études et des travaux de sécurité incendie
- Inspection et évaluation des risques pour les sociétés d'assurance
- Assistance technique et conseils en hygiène et sécurité des travailleurs sur chantiers
- Réalisation des études de dangers et analyse des risques.
- Réalisation des plans d'évacuation.
- Réalisation des exercices réels d'évacuation.



Contrôle des installations de gaz

Etablissements recevant du public, industrie et tertiaire

Vérification de la conformité des installations de gaz combustibles aux normes en vigueur.

- Réception des postes de détente générale de gaz
- Assistance aux essais d'étanchéité et localisation des fuites éventuelles
- Essais des dispositifs de sécurité et des avertissements liés aux installations de gaz
- Contrôles et mesures des concentrations de gaz dans les enceintes et locaux à risque d'explosion
- Contrôles et essais d'étanchéité des installations utilisant des gaz nocifs (bromure de méthyle ou autre)
- Contrôles et essais d'étanchéité des installations de gaz médicaux
- Assistance technique
- Audit et conseil
- Expertises
- Formation

Tous types de constructions et d'Ouvrages d'Art

En veillant sur la conformité des constructions aux règlements techniques et aux normes en vigueur, en appliquant les textes régissant les marchés publics et privés et en personnalisant les conditions d'intervention mises au point par la profession et/ou par le Maître d'ouvrage l'ACT Internationale apave réalise les missions de contrôle technique suivantes:

- Solidité des ouvrages
- Sécurité des personnes
- Vérification des installations techniques indissociablement liées aux constructions:
 - Electricité: courants forts, courants faibles...
 - Fluides: chauffage, climatisation, plomberie
 - Sanitaire, installations de gaz,...
 - Sécurité incendie, détection automatique incendie et gaz,...
 - Levage: ascenseurs, monte-charge, escaliers mécaniques, palans,...
- Avis technique sur les produits et procédés
- Expertise et assistance technique



Au-delà de ces missions de base, l'ACT Internationale apave :

- Réalise des missions complémentaires d'assistance technique souhaitées par le Maître de l'Ouvrage (économie d'énergie, fonctionnement des installations spécifiques, dispositions spéciales pour handicapés,...).
- Procède à des expertises d'ouvrages existants en vue d'en contrôler les travaux de réhabilitation.
- Assure la mission de vérification de la conformité relative aux procédés spéciaux ou novateurs.
- Réalise une gamme étendue d'essais de structures en conformité aux règles et normes techniques.
- Contribue à assurer la cohérence de la réalisation avec les objectifs de solidité et de sécurité initiaux, en donnant ses avis techniques en temps utile tout au long des phases de construction.

Fort de l'expérience et de l'ambition de ses ingénieurs rompus à l'exercice de leurs missions, dotés d'une panoplie d'instruments de mesure et d'essais, l'ACT Internationale apave permet de faire bénéficier sa clientèle des moyens et de l'expérience de ses autres services techniques ainsi que de ses moyens de calcul et de sa documentation technique continuellement mise à jour.

Réception et surveillance des constructions métalliques

- Vérification des plans et des notes de calcul des ouvrages métalliques
- Qualification des soudeurs
- Homologation des modes opératoires et des procédures de soudage
- Réception des matériaux, des accessoires et des équipements
- Inspection sur site, suivi et pilotage des travaux jusqu'à la réception
- Contrôles non destructifs des soudures :
 - Radiographie rayons X & γ,
 - Magnétoscopie,
 - Ultrasons,
 - Ressuage,
 - Radiographie panoramique par appareil intra-tube.
- Inspections et réception des bacs de stockage et des réservoirs
- Inspections réglementaires et réception des canalisations de transport de gaz et d'hydrocarbures.
- Suivi de réparation des appareils et des constructions métalliques
- Expertises et assistance technique
- Formation



Formation

- Animation par des hommes de terrain (ingénieurs apave et experts qualifiés)
- Adaptabilité des actions aux spécificités et aux besoins des entreprises.
- Validation des thèmes par rapport aux référentiels réglementaires et normatifs.
- Evaluation permanente des méthodes et des moyens pédagogiques

L'ACT Internationale apave est disposée à diagnostiquer, identifier et planifier les besoins en formation dans le cadre des avantages accordés par le Centre National de Formation Continue et de Promotion Professionnelle, le CNFCPP.

Les thèmes proposés couvrent plusieurs domaines techniques qui constituent le cœur des métiers de l'apave :

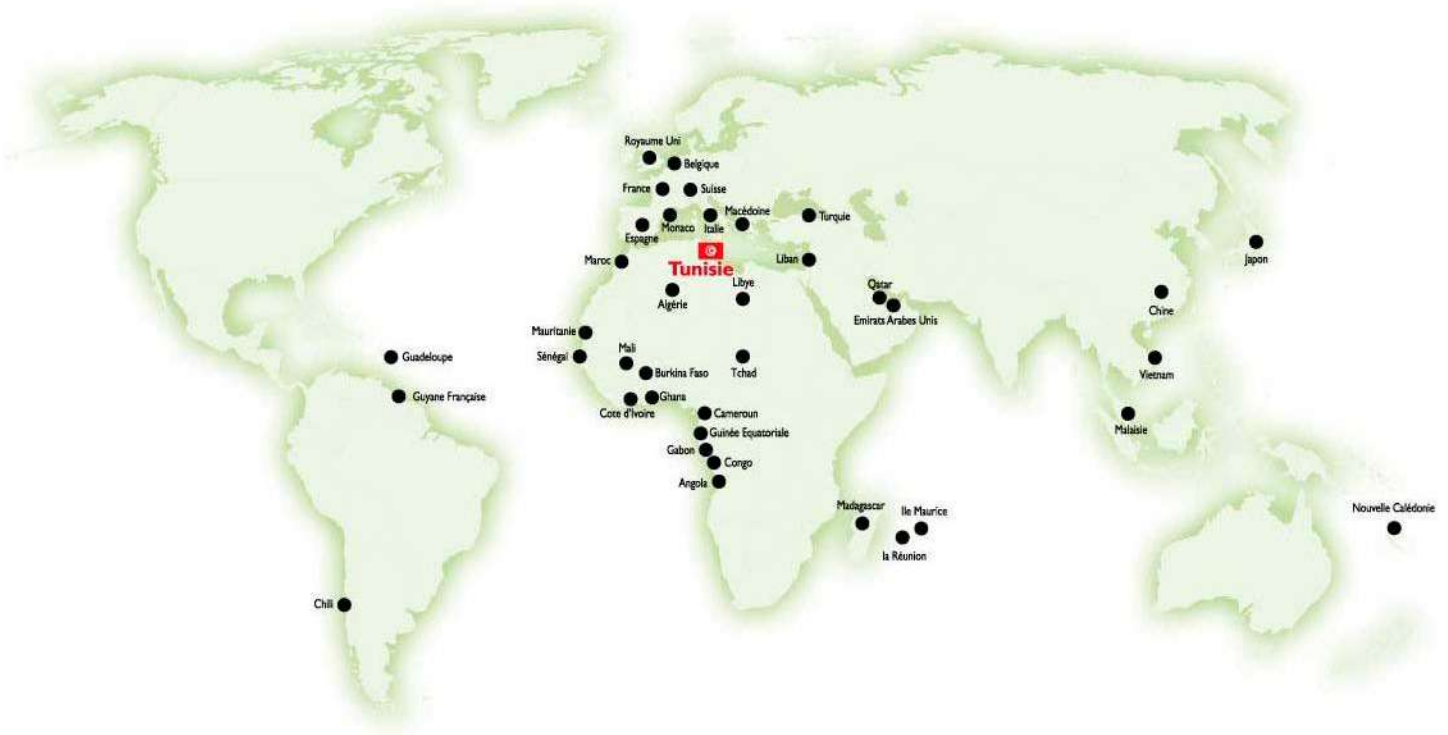
- Electricité
- Energie et pression
- Incendie
- Levage et manutention
- Maintenance
- Prévention des risques
- Soudage

Depuis 1867, les apave réalisent des missions de toute importance, de toute complexité. Une longue expérience et l'acquisition de nombreux savoir-faire sont à l'origine de compétences multiples qui couvrent tous les champs de la maîtrise des risques techniques.

Les moyens de la maîtrise des risques

39 implantations dans le monde, 9 650 professionnels dont 7 000 ingénieurs et techniciens, 130 agences et bureaux, 31 laboratoires et centres d'essai, 143 sites de formation recevant chaque année 180 000 stagiaires.

L'ACT Internationale apave, filiale à 47.1% de apave International, est présente en Tunisie depuis 1936.



AGENCE
DE CONTROLE
TECHNIQUE
INTERNATIONALE



Siège Social:

51, rue des Entrepreneurs - ZI Ariana Aéroport
BP 110 - 1080 Tunis Cedex
Tél: (216) 71.940.580 - Fax: (216) 71.940.530
Email: dg@apavetunisie.com

Agence de Sfax:

Rue H.Thameur - Immeuble El Manar
Escalier A - Appartement 22 - 3000 Sfax
Tél: (216) 74.228.250
Fax: (216) 74.297.239

Agence de Sousse:

Imm. Dabbou - App.A4 - 2ème Etage
Route Touristique - 4011 Hammam Sousse
Tél: (216) 73.324.710
Fax: (216) 73.324.711